

Ce document est à l'usage de la clientèle de T2S. Il regroupe les nouveautés de l'ADR 2021 entrées en vigueur le 1er janvier 2021 et obligatoires à partir du 1er juillet 2021.

# ADR 2021

Nouveautés et Modifications

Catherine Corvest

---

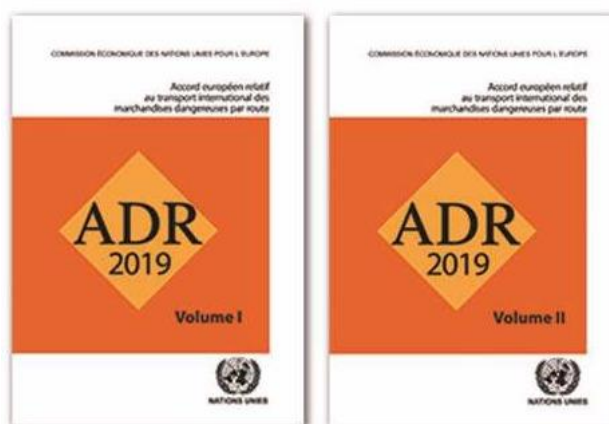
## Titre et portée de l'ADR : passage d'une portée européenne à une portée internationale

En 2021, 52 pays sont des parties contractantes de l'ADR.

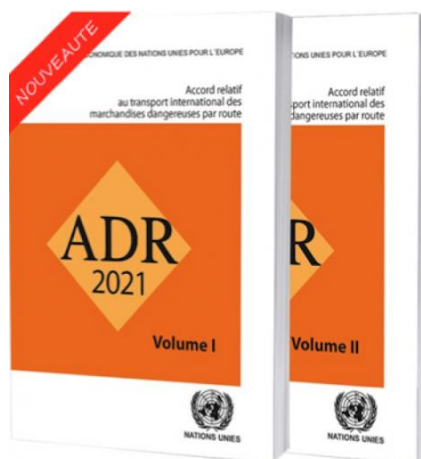
Des pays tels que le Maroc, le Nigéria, la Tunisie et la Turquie sont signataires.

La notion de réglementation européenne n'est plus adaptée



Titre de l'ADR 2019 : Accord **européen** relatif au transport international des marchandises dangereuses par route



Titre de l'ADR 2021 : Accord relatif au transport **international** des marchandises dangereuses par route



## 4 Nouveaux codes ONU

Classe	Code ONU et désignation officielle
Classe 1 : Matières et objets explosibles 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UN 0511 DETONATEURS de mine (de sautage) ELECTRONIQUES programmables, 1.1B</li> <li>• UN 0512 DETONATEURS de mine (de sautage) ELECTRONIQUES programmables, 1.4B</li> <li>• UN 0513 DETONATEURS de mine (de sautage) ELECTRONIQUES programmables, 1.4S</li> </ul>
Classe 6.2 : Matières infectieuses 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UN 3549 DECHETS MEDICAUX INFECTIEUX POUR L'HOMME, CATEGORIE A solides ou DECHETS MEDICAUX INFECTIEUX POUR LES ANIMAUX uniquement, CATEGORIE A, solides</li> </ul>



## Obligation de formation



### La mission du conseiller à la sécurité.

La **mission essentielle** du conseiller à la sécurité est de rechercher tout moyen et de promouvoir toute action afin de faciliter l'exécution des activités de l'entreprise tout en respectant les dispositions réglementaires et dans des conditions optimales de sécurité.

Cette mission est articulée autour de **13 tâches** dont une spécifique à la formation du personnel des entreprises :  
« Le fait que les employés concernés de l'entreprise ont reçu une formation appropriée, y compris à propos **des modifications de la réglementation**, et que cette formation est inscrite dans leur dossier »

### Quelles sont les formations obligatoires ?

Il existe deux types de formation exigées par la réglementation

Type de formation	Formation 1.3	Formation 8.2
Définition de la formation	<p>Les personnes employées par les intervenants dans une chaîne de transport dont le domaine d'activité comprend le transport de marchandises dangereuses <b>doivent être formées</b> de manière répondant aux exigences que leur domaine d'activité et de responsabilité impose lors du transport de marchandises dangereuses.</p> <p>Les employés doivent être formés <b>avant d'assumer</b> des responsabilités et ne peuvent assurer des fonctions pour lesquelles ils n'ont pas reçu la formation requise <b>que sous la surveillance directe</b> d'une personne formée.</p>	<p>Les conducteurs des véhicules transportant des marchandises dangereuses doivent être titulaires d'un certificat délivré par l'autorité compétente, attestant qu'ils ont suivi une formation et réussi un examen portant sur les exigences liées au transport de marchandises dangereuses</p>
Public concerné	<p>Tous les intervenants dans la chaîne de transport de marchandises dangereuses (expéditeur, chargeur, personnel exploitation, destinataire...)</p> <p>Personnel de conduite transportant des marchandises bénéficiant d'une exemption partielle (transport sous les seuils du 1.1.3.6, transport de MD conditionnées en quantité limités LQ  ou en quantités exceptées )</p>	<p>Les conducteurs transportant des marchandises dangereuses hors exemption totale ou partielle</p>
Durée de validité	<p>Une formation 1.3 doit être complétée périodiquement pour des cours de recyclage pour tenir compte des changements intervenus dans la réglementation.</p>	<p>Validité 5 ans.</p>

## Déclaration des événements impliquant des marchandises dangereuses



### Qu'est-ce qu'un événement au sens de l'ADR ?

Un **événement** est un incident ou un accident grave se produisant pendant le chargement, le remplissage, le transport ou le déchargement de marchandises dangereuses. Il peut s'agir :

- Dommage corporel dans le cadre duquel un décès ou des blessures sont directement liés aux marchandises dangereuses
- De perte de produit incluant un risque imminent de perte de produit
- D'une perte de produit entraînant un dommage matériel ou dommage à l'environnement dont le montant estimé des dommages est supérieur à 50 000 €
- D'une évacuation des personnes et/ou une fermeture des voies destinées à la circulation publique pour une durée supérieure à 3 heures



Quelle que soit la circonstance et la nature de l'incident ou de l'accident, vous devez nous **alerter**. Après collecte des informations et analyse, nous statuerons sur la nature de l'incident ou de l'accident.

En cas d'événement avéré, un rapport sera rédigé et soumis à l'autorité compétente dans un délai d'un mois.

### Quels sont les intervenants qui doivent respectivement s'assurer de la rédaction de ce rapport ?

Liste des intervenants concernés	
Jusqu'au 30 juin 2021	A partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chargeur</li> <li>• Le remplisseur</li> <li>• Le transporteur</li> <li>• Le destinataire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chargeur</li> <li>• Le remplisseur</li> <li>• Le transporteur</li> <li>• <b>Le déchargeur</b></li> <li>• Le destinataire</li> </ul>

### Etes-vous concerné ? Quel intervenant êtes-vous ?

Pour RAPPEL :

- **Un chargeur** est l'entreprise qui :
  - Charge les marchandises emballées, les petits-conteneurs (volume inférieur à 3 m<sup>3</sup>) ou les citernes mobiles dans un véhicule ou un conteneur
  - Charge un conteneur, un conteneur pour vrac, un CGEM, un conteneur-citerne ou une citerne-mobile sur un véhicule

- **Le remplisseur** est l'entreprise qui remplit des marchandises dangereuses dans une citerne (véhicule-citerne, citerne démontable, citerne mobile, conteneur-citerne), un véhicule batterie, un CGEM ou un véhicule, grand conteneur ou petit conteneur pour vrac.
- **Le transporteur** est l'entreprise qui effectue le transport avec ou sans contrat de transport.
- **Le déchargeur** est l'entreprise qui :
  - Enlève un conteneur, un conteneur pour vrac, un CGEM, un conteneur-citerne ou une citerne mobile d'un véhicule ; ou
  - Décharge des marchandises emballées, des petits-conteneurs, ou des citernes mobiles d'un véhicule ou d'un conteneur ; ou
  - Vidange des marchandises dangereuses d'une citerne (véhicule-citerne, citerne démontable, citerne mobile, conteneur-citerne) ou d'un véhicule batterie, d'une MEMU ou d'un CGEM ou d'un véhicule, d'un grand conteneur, d'un petit conteneur pour le transport en vrac ou d'un conteneur pour vrac.
- **Le destinataire** selon le contrat de transport c'est-à-dire la partie désignée par le donneur d'ordre à laquelle la livraison sera faite.  
Si le transport est fait sans contrat de transport, c'est l'entreprise qui prend en charge les marchandises à leur arrivée.



## Obligation de désigner un conseiller à la sécurité

Les entreprises qui participent au transport de marchandises dangereuses **seulement en tant qu'expéditeur** doivent depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 désigner un conseiller à la sécurité **au plus tard le 31 décembre 2022**.

**Les commissionnaires de transport** qui ne se livre pas à des opérations physiques de transport, de chargement, de remplissage ou de déchargement **ne sont pas soumises** à l'obligation de désigner un conseiller à la sécurité.



### Qu'est-ce qu'un commissionnaire de transport ?

Selon le code des transports Annexe IX à l'article D.3224-3,

Le commissionnaire de transport organise et fait exécuter, sous sa responsabilité et en son nom propre, un transport de marchandises selon les modes de son choix, pour le compte d'un commettant, appelé donneur d'ordre.

Les activités d'un commissionnaire de transport sont des opérations de groupage, des opérations d'affrètement, des opérations de bureau de ville et des opérations d'organisation de transport.

Le commissionnaire est donc à la fois :

- ✓ Un intermédiaire, ce qui le distingue du transporteur
- ✓ Un organisateur, ce qui implique une liberté suffisante dans le choix des modes et des entreprises de transport et le différencie du simple mandataire qu'est le transitaire.

## Classement des objets contenant des marchandises dangereuses



### Classification sous le code UN 3363

#### Quelle désignation officielle ?

UN 3363 Marchandises dangereuses contenues dans des objets

Ou

UN 3363 Marchandises dangereuses contenues dans des machines

Ou

UN 3363 Marchandises dangereuses contenues dans des appareils

#### Dans quelles conditions peut-on utiliser ce code ONU ?

- ✓ Si l'objet ne possède pas de désignation officielle et par conséquent d'un code ONU
- ✓ Si la quantité de marchandises dangereuses contenues dans l'objet ne dépasse les quantités limitées LQ  
*Exemple* : pour le code UN 1202 GAZOLE, la quantité contenue dans l'objet doit être inférieure à 5 litres

#### Les dispositions spéciales rattachées au code ONU 3363

##### DS 301

Il est autorisé d'utiliser ce code ONU si :

- ✓ L'objet ne possède pas de désignation officielle
- ✓ La quantité de marchandises dangereuses contenues dans l'objet ne dépasse les quantités limitées LQ
- ✓ Si l'objet contient plusieurs marchandises dangereuses, elles doivent être séparées de manière à ne pas interagir entre elles
- ✓ Le marquage avec des flèches d'orientation quand l'objet contient des marchandises dangereuses liquides

##### DS 672

Le code ONU 3363 bénéficie d'une exemption totale si :

- ✓ La DS 301 est respectée
- ✓ L'objet est transporté dans un emballage robuste construit dans un matériau approprié
- ✓ L'objet est transporté sans emballage si les récipients contenant des marchandises dangereuses ont une protection adéquate



**RAPPEL**

### Classement des objets, machines ou appareils sans désignation officielle

La quantité de marchandises dangereuses est supérieure aux LQ

Soit l'objet est classé :

- ✓ Selon la désignation officielle adéquate avec les codes ONU compris en UN 3537 et UN 3548 selon la nature des marchandises contenues (voir ci-dessous)
- ✓ Selon la désignation officielle de la marchandise contenue dans l'objet

La quantité de marchandises dangereuses est inférieure aux LQ

Soit l'objet est classé :

- ✓ Selon la désignation officielle adéquate avec les codes ONU compris en UN 3537 et UN 3548 selon la nature des marchandises contenues (voir ci-dessous)
- ✓ Selon la désignation officielle de la marchandise contenue dans l'objet

**OU**

L'objet est classé UN 3363 tout en respectant :

- ✓ DS 301
- ✓ DS 672

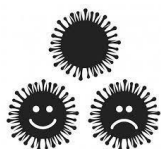


### Renseignements devant figurer sur le document de transport

Pour les marchandises dangereuses contenues dans des objets, machines ou appareils, **les quantités** à prendre en compte et à reporter sur le document de transport, sont **les quantités de marchandises dangereuses**, exprimées en kg. ou en litres selon le cas.

### Désignations officielles des codes UN 3537 à UN 3548

Code ONU	Désignation officielle
UN 3537	Objets contenant du gaz inflammable, N.S.A.
UN 3538	Objets contenant du gaz ininflammable, non toxique, N.S.A.
UN 3539	Objets contenant du gaz toxique, N.S.A.
UN 3540	Objets contenant du liquide inflammable, N.S.A.
UN 3541	Objets contenant du solide inflammable, N.S.A.
UN 3342	Objets contenant de la matière sujette à inflammation spontanée
UN 3543	Objets contenant de la matière, qui au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables, N.S.A.
UN 3544	Objets contenant de la matière comburante, N.S.A.
UN 3545	Objets contenant du peroxyde organique, N.S.A.
UN 3546	Objets contenant de la matière toxique, N.S.A.
UN 3547	Objets contenant de la matière corrosive, N.S.A.
UN 3548	Objets contenant des marchandises dangereuses diverses



## Nouveau code UN 3249 pour les matières infectieuses de la classe 6.2

### Définition des catégories

Les matières infectieuses de la classe 6.2 sont réparties en deux catégories :

Catégorie A : Matière infectieuse mortelle pour **l'homme et l'animal**

Catégorie B : Matière infectieuse qui n'appartient pas à la catégorie A

### Les codes ONU

Pour les matières nobles :

Catégorie	Code ONU et désignation officielle en cas de Mortalité pour l'homme et l'animal	Code ONU et désignation officielle en cas de Mortalité pour l'animal
<b>Catégorie A</b>	UN 2814 Matière infectieuse pour l'homme	UN 2900 Matière infectieuse pour les animaux <i>uniquement</i>

Catégorie	Code ONU et désignation officielle
<b>Catégorie B</b>	UN 3373 Matière biologique, catégorie B

Pour les déchets médicaux :

Etat physique	Catégorie A Code ONU Et déignation officielle	Catégorie B Code ONU et désignation officielle
<b>Liquides</b>	UN 2814 Déchet, Matière infectieuse pour l'homme UN 2900 Déchet, Matière infectieuse pour les animaux <i>uniquement</i>	UN 3291, déchet d'hôpital, non spécifié, n.s.a.
<b>Solides</b>	UN 3249 Déchets médicaux infectieux pour l'homme, catégorie A, <i>solides</i> UN 3249 Déchets médicaux infectieux pour les animaux <i>uniquement</i> , catégorie A, <i>solides</i>	ou UN 3291, déchet (bio)médical, n.s.a. ou UN 3291, déchet médical réglementé, n.s.a.



Il est interdit d'utiliser le code UN 3549 pour :

- ✓ Les déchets liquides
- ✓ Les déchets provenant de la recherche biologique

## Nom technique autorisé pour les codes UN 3077 et UN 3082

**RAPPEL**

### UN 3082 et UN 3077

Désignation officielle

Code UN	Désignation officielle	Classe
UN 3077	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.	Classe9 : Matières et objets dangereux divers
UN 3082	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.	Classe9 : Matières et objets dangereux divers

#### La disposition spéciale 274

La DS 274, attribuée aux codes UN 3077 et 3082, impose que la désignation officielle soit complétée par le(s) nom(s) technique(s)

Exemples : UN 3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (boues de filtration contenant des matières dangereuses)



**Le nom technique renseigné** peut désormais être la désignation officielle d'une marchandise dangereuse **à condition** :

- ✓ Que le code ONU de cette marchandise ne soit pas rattaché à la DS274
- ✓ Que le nom utilisé soit celui qui décrit au mieux la substance ou le mélange

*Exemples :* UN 3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (chlorure de cuivre)  
La DS 274 n'est pas attribuée au code UN 2802 Chlorure de Cuivre

UN 3082, Matière dangereuses du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (peinture)  
La DS 274 n'est pas attribuée au code UN 1263 Peinture



#### Utilisation des codes UN 3077 et UN 3082

Les désignations UN 3077 et UN 3082 sont utilisées pour les substances et les mélanges dangereux pour le milieu aquatique qui **ne satisfont pas** aux critères de classement **d'aucune autre classe ou d'aucune autre matière de la classe 9.**

## Instruction d’emballages des accumulateurs (batteries)

### Pour quels codes ONU ?

4 codes ONU de la classe 8, Matières corrosives, sont concernés par l’instruction d’emballage P800

Code ONU	Désignation officielle
UN 2794	Accumulateurs <i>électriques</i> remplis d’électrolyte liquide acide
UN 2795	Accumulateurs <i>électriques</i> remplis d’électrolyte liquide alcalin
UN 2800	Accumulateurs <i>électriques</i> inversables remplis d’électrolyte liquide
UN 3028	Accumulateurs <i>électriques</i> secs contenant de l’hydroxyde de potassium solide

### Quels changements dans l’ADR ?

L’ADR 2019 imposait deux instructions d’emballage distinctes en fonction que les accumulateurs étaient neufs ou usagés. **Dorénavant, une seule instruction d’emballage est en vigueur**, proposant des types d’emballages en fonction de l’état des accumulateurs.



Par accumulateurs « usagés », on entend des accumulateurs transportés en vue de leur recyclage en fin d’utilisation normale

### Nouvelle instruction d’emballage P800

Les types d’emballages autorisés et sous quelles conditions

Type d’emballage	Code ONU	Etat des accumulateurs	Conditions
Emballages extérieurs rigides Harasses en bois Palettes	UN 2794	Neufs Usagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accumulateurs empilés avec une séparation en matériau non conducteur d’électricité entre chaque couche</li> <li>• Les bornes des accumulateurs ne doivent pas être écrasées</li> <li>• Les accumulateurs doivent être emballés de manière à empêcher tout mouvement accidentel</li> <li>• Les accumulateurs ne doivent présenter aucune fuite. Si tel est le cas, des mesures appropriées doivent être prises pour stopper toute fuite d’électrolyte du colis comme des emballages individuels des accumulateurs</li> <li>• Les accumulateurs doivent être protégés des courts-circuits</li> </ul>
	UN 2795	Neufs Usagés	
	UN 2800	Usagés	
	UN 3028	Neufs Usagés	

Type d'emballage	Code ONU	Etat des accumulateurs	Conditions
Bacs en acier inoxydable Bacs en plastique	UN 2794	Usagés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les bacs doivent être résistants aux électrolytes qui étaient contenus dans les accumulateurs</li> <li>• La hauteur de chargement des accumulateurs ne doit pas dépasser les parois des bacs</li> <li>• Aucun résidu d'électrolyte ne doit adhérer à la surface extérieure des bacs</li> <li>• Des mesures doivent être prises pour éviter les courts-circuits (exemples : les accumulateurs sont déchargés, protection individuelle des bornes...)</li> <li>• Aucune fuite d'électrolyte dans les bacs</li> <li>• Des mesures doivent être prises pour que les bacs remplis ne puissent perdre leur contenu</li> <li>• Les bacs doivent être :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Soit couverts</li> <li>○ Soit transportés dans des véhicules couverts ou bâchés ou dans des conteneurs couverts ou bâchés</li> </ul> </li> </ul>
	UN 2795	Usagés	
	UN 2800	Usagés	
	UN 3028	Usagés	



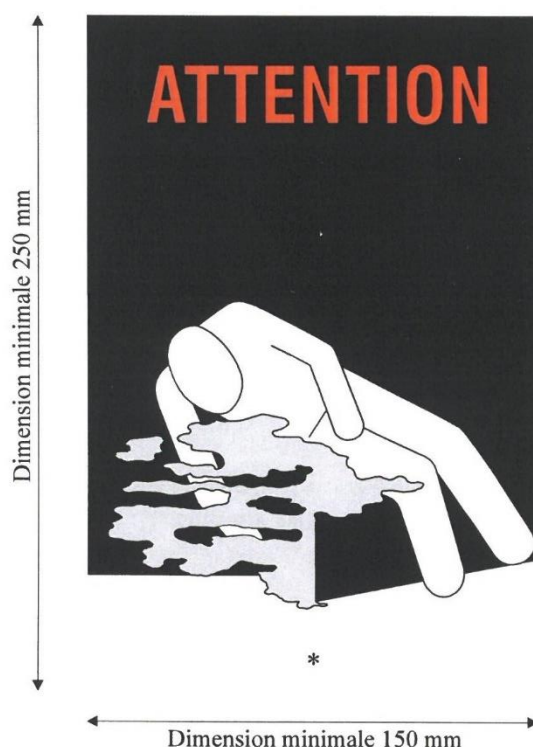
#### Dispositions générales concernant les emballages

- ✓ Les emballages doivent être de bonne qualité, suffisamment solides pour résister aux chocs et aux sollicitations habituelles au cours du transport, notamment lors du chargement et du déchargement
- ✓ Les parties des emballages qui sont directement en contact avec les accumulateurs ne doivent pas être altérées, réagir dangereusement.
- ✓ Les accumulateurs ne doivent pas être emballés avec d'autres marchandises, dangereuses ou non

## Marquage d'un véhicule ou d'un conteneur transportant de la neige carbonique ou un agent de réfrigération (azote liquide réfrigéré ou argon liquide réfrigéré)

### Marquage du véhicule ou du conteneur présentant un risque d'asphyxie

Les véhicules ou conteneurs présentant un risque d'asphyxie, du fait de transporter de la neige carbonique, en tant qu'envoi ou comme agent de réfrigération, ou un autre agent de réfrigération, doivent porter la marque suivante :



### Renseignements devant figurer sur le marquage

\*Insérer le nom du gaz asphyxiant utilisé

Exemple : « DIOXYDE CARBONE SOLIDE »

Les mentions « AGENT DE REFRIGERATION » ou « AGENT DE CONDITIONNEMENT » peuvent être ajoutées

Le mot ATTENTION doit être de couleur rouge

Les mentions peuvent être rédigées dans une langue officielle du pays d'origine, par défaut français, anglais ou allemand

### Emplacement du marquage

Le marquage doit être apposé à **chaque point d'accès** et **facilement visible** pour les personnes ouvrant les portes

### Durée du marquage

Le marquage doit être apposé jusqu'à ce que :

- ✓ Le véhicule ou le conteneur soit *bien ventilé* pour éliminer les concentrations nocives de la neige carbonique ou de l'agent de réfrigération
- ✓ La neige carbonique ou les marchandises réfrigérées soient déchargées.

### Définition de ventilé :

Dans ce contexte, *bien ventilé*, signifie que l'atmosphère contient un taux de CO<sub>2</sub> < 0.5 % et un taux d'oxygène > 19.5 %

### Dispense de marquage

Un véhicule ou un conteneur peut être dispensé de porter le marquage s'il répond bien à la définition de « *bien ventilé* »

Les colis transportant de la neige carbonique ou un agent de réfrigération doivent être transportés dans un véhicule ou un conteneur *bien ventilé*. Le marquage n'est alors pas nécessaire.

### Dispense de ventilation

La ventilation n'est pas obligatoire, et **le marquage obligatoire** si :

- ✓ Aucun échange de gaz n'est possible entre le compartiment de chargement de la cabine du conducteur ; ou
- ✓ Le compartiment de chargement engin isotherme, réfrigéré frigorifique séparé de la cabine du conducteur



### Obligation de formation

Les personnes participant à la manutention ou au transport de véhicules et conteneurs transportant des colis contenant de la neige carbonique ou un agent de réfrigération **doivent être formées** de manière adaptée à leurs responsabilités



### Documentation devant accompagner le transport

Les documents associés au transport de véhicules ou conteneurs **contenant ou ayant contenu** de la neige carbonique ou des agents de réfrigération, et qui n'ont pas été complètement ventilés avant le transport, doivent comporter les mentions suivantes :

- ✓ Le N° ONU précédé des lettres UN + le nom de l'agent réfrigérant
- ✓ La mention « AGENT DE REFRIGERATION » doit être ajoutée  
Exemple : UN 1845 DIOXYDE DE CARBONE SOLIDE, AGENT DE REFRIGERATION

Les mentions peuvent être rédigées dans une langue officielle du pays d'origine, par défaut français, anglais ou allemand

## Documentation devant accompagner un transport

### Renseignements généraux devant figurer sur le document de transport

Le document de transport, *obligatoire* pour le transport de marchandises dangereuses (hormis pour le transport de marchandises conditionnées en LQ : quantité limitée), fourni par *l'expéditeur* doit comporter en outre, la description de la marchandise

La description de la marchandise doit comporter les renseignements suivants, en respectant l'ordre défini par la réglementation :

- ✓ Le code ONU précédé des lettres UN
  - ✓ La désignation officielle de transport
  - ✓ La (les) étiquettes de danger
  - ✓ Le groupe d'emballage, le cas échéant
  - ✓ Le code tunnel
- Exemple : UN 1230, METHANOL, 3(6.1), II, (D/E)

### Signification du code tunnel d'une marchandise

Une lettre, comprise entre A et E, est affectée au tunnel pour le classer en fonction de son infrastructure et des dangers présentés.

Tunnel A : aucune interdiction de circulation pour les transports de marchandises dangereuses

Tunnel E : le plus restrictif

Interprétation du code tunnel

Exemple : Code Tunnel (B/D)

*La lettre B* concerne les transports en vrac (benne) et citerne.

Les tunnels de catégories B/C/D/E/ sont interdits

*La lettre D* concerne les transports en colis

Les tunnels de catégorie D/E sont interdits

### Code ONU sans code de restriction tunnel

Certains codes ONU n'ont pas de code de restriction. Il faut alors renseigner le code tunnel par le symbole (-)

Exemple : UN 3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a., 9, III, (-)



**Cela ne signifie pas** que ces marchandises peuvent transiter dans des tunnels où les **marchandises dangereuses sont interdites !!**



## Certificat de formation du conducteur

### Responsabilité du chargeur

Le responsable de tout établissement où s'effectue le chargement ou le remplissage de Matières dangereuses doit s'assurer que le conducteur, préposé au transport envisagé, soit bien titulaire d'un certificat en cours de validité et adapté au transport à entreprendre.

### Les différents modèles de certificat ADR

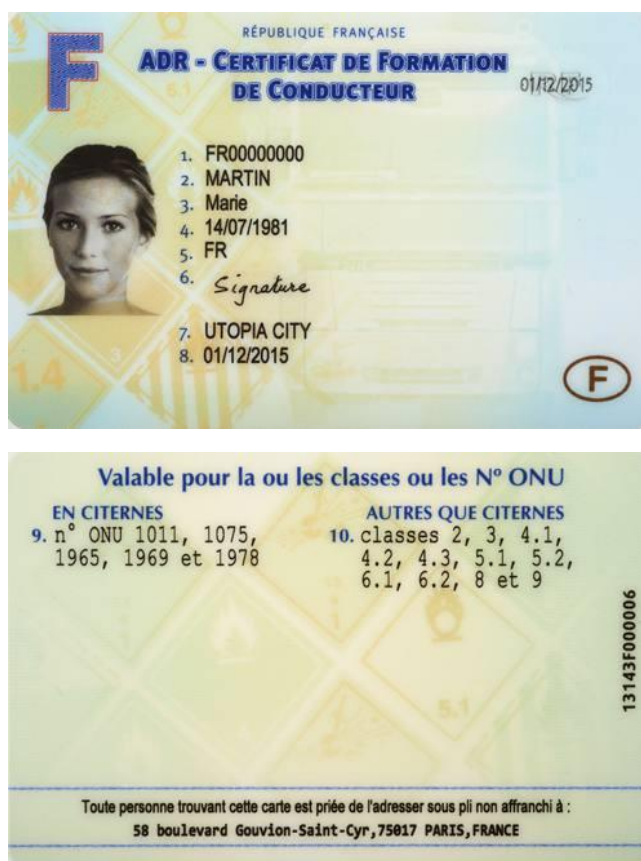
La lecture des certificats des différents pays signataires de l'ADR s'avère quelque fois un peu compliqué...

Pour palier à cette difficulté, chaque pays doit fournir à l'ONU des notes explicatives pour permettre de vérifier la conformité des certificats du personnel de conduite

Vous pouvez également consulter les différents modèles de certificats des pays signataires de l'ADR à l'adresse suivante : <https://unece.org/adr-certificates>

### Le certificat ADR en France

Le personnel de conduite français, certifié selon le chapitre 8.2 de l'ADR pour transporter des marchandises dangereuses, sont titulaires d'une carte ADR, telle que ci-dessous.



L'interprétation des informations présentes sur cette carte est disponible sur le site suivant :

<http://www.chronoservices.fr/fr/certificat-adr/carte.html>



## Le certificat d'agrément d'un véhicule

### Validité du certificat d'agrément

La conformité concernant les règles de construction des véhicules transportant des marchandises dangereuses est attestée par la délivrance d'un certificat d'agrément par l'autorité compétente, couramment nommé « barré rouge ».

Ce certificat n'est pas requis pour le transport de marchandises dangereuses en colis (sauf classe 1) ou en vrac (benne)

La validité de ce certificat est d'au plus tard un an après la date de la dernière visite technique du véhicule.

### Extension de la validité du certificat d'agrément

Le véhicule doit être soumis à une visite technique annuelle pour garantir sa conformité.

Cette dernière est certifiée par l'extension de la validité du certificat d'agrément

### Période de la prochaine visite technique

La réglementation prévoit que la visite technique peut-être effectuée dans le mois qui précède ou le mois qui suit la date d'expiration du certificat.



**Mais ATTENTION**, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, les véhicules dont la date d'expiration du certificat est dépassée, **ne seront plus autorisés à transporter des marchandises dangereuses**, jusqu'à l'obtention d'un certificat d'agrément valide.

De plus, la période de validité suivante du certificat d'agrément est basée sur la date d'expiration du certificat et non pas sur la date de la visite technique !



**Recommandations** : Programmer la visite technique du véhicule **dans le mois qui précède** la date d'expiration du véhicule.

*Pourquoi ?* Afin d'éviter un refus de chargement dans une entreprise d'accueil et que le véhicule, selon les nouvelles dispositions de l'ADR, soit interdit de transporter des marchandises dangereuses.

*Quelle sera la nouvelle période validité du certificat ?*

La nouvelle date d'expiration de votre certificat sera la date d'expiration nominale étendue d'un an.

### Exemple

- ✓ Date d'expiration de mon certificat d'agrément en cours de validité : 01/08/2021
- ✓ Période autorisée pour la visite technique annuelle : Du 01/07/0021 au 01/09/2021
- ✓ A compter du 01/08/2021, le véhicule ne peut plus être utilisé pour transporter des marchandises dangereuses
- ✓ Date de la visite technique programmée : 10/07/2021
- ✓ Nouvelle date d'expiration du certificat d'agrément : 01/08/2022

## Renouvellement du certificat d'agrément

Lorsque le cadre n°13 du certificat d'agrément est rempli dans sa totalité, il faut faire une demande de renouvellement du certificat d'agrément auprès des services de la DREAL de votre région.

*Quand ?* Anticiper suffisamment la demande pour obtenir le nouveau certificat d'agrément avant d'entrer dans la période autorisée de la visite technique

## Nouvel intitulé du certificat d'agrément

La nouvelle portée de l'ADR qui passe au statut de réglementation internationale, engendre une modification de l'intitulé du certificat d'agrément.

### 9.1.3.5 *Modèle de certificat d'agrément pour les véhicules transportant certaines marchandises dangereuses*

<b>CERTIFICAT D'AGRÉMENT POUR LES VÉHICULES TRANSPORTANT CERTAINES MARCHANDISES DANGEREUSES</b>			
Ce certificat atteste que le véhicule désigné ci-après remplit les conditions requises par l'Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR)			
<b>1. Certificat No :</b>	<b>2. Constructeur du véhicule :</b>	<b>3. N° d'identification du véhicule :</b>	<b>4. No d'immatriculation (le cas échéant) :</b>
<b>5. Nom et siège d'exploitation du transporteur, utilisateur ou propriétaire :</b>			

Dans la phrase « Ce certificat atteste (...) par l'Accord relatif au transport **international** de marchandises dangereuses... », le mot « international » remplace le mot « européen »

Une mesure transitoire permet l'utilisation de l'ancien modèle pour les certificats d'agrément délivrés avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021

*Fin des amendements de l'ADR 2021 !*